

## Programme de subventions artistiques et culturelles

Service de Coopération et d'Action Culturelle  
Ambassade de France au Maroc



### Appel à projets artistiques et culturels 2020

#### Coopération culturelle

Conformément à la Convention de partenariat pour la Coopération Culturelle et le Développement entre le Royaume du Maroc et la France, signée le 25 juillet 2003 à Rabat, des efforts conjoints sont déployés par les deux pays pour développer la coopération dans les domaines de la culture et du savoir, et pour promouvoir et soutenir le secteur artistique et culturel marocain.

Le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France et l'Institut français du Maroc apportent ainsi leur appui à la jeune création artistique marocaine, au développement des politiques publiques de la culture, et à la formation des artistes et des professionnels du milieu culturel et des médias.

#### Programme de subventions

Reconnaissant la culturel comme un élément essentiel au développement de la société, le Service culturel soutient plusieurs projets par an, des grands festivals déjà reconnus et des manifestations artistiques ponctuelles, locales, initiées par de jeunes associations et collectifs marocains. Cet appel à projets, destiné aux associations marocaines actives dans le domaine des arts, vise ainsi au développement et à la structuration de la scène culturelle marocaine.

#### Destinataires de l'appel

Cet appel à projets est ouvert aux **associations culturelles marocaines**.

#### Engagement

L'objectif du programme de subvention est, en fournissant un soutien financier aux associations porteuses de projets culturels, de :

- Favoriser l'accès et la participation des citoyen.ne.s à la vie culturelle
- Valoriser les pratiques et création artistiques
- Soutenir le tissu associatif local
- Faire entendre les voix, à travers les projets portés et les publics touchés, de la société civile marocaine dans les secteurs de l'art et de la culture
- Soutenir des projets artistiques et culturels innovants, liés aux droits humains, au genre, à la diversité, à l'inclusion sociale et aux questions environnementales

- Agir comme levier, en fournissant aux associations demandeuses, les ressources nécessaires au développement de nouveaux projets

## Financement

Le soutien s'inscrit dans une démarche de cofinancement.

Il s'agit d'un programme structurant, dont l'objectif est d'agir comme levier auprès des structures associatives culturelles marocaines.

Les dépenses éligibles pour les projets artistiques et culturels sont les suivantes :

- Achat de prestation (cachets d'artistes, technique,...)
- Voyages et accueil d'artistes et/ou d'intervenant.e.s pour la formation
- Fonctionnement de la structure (dans la limite de **10%** du montant de la subvention sollicitée)
- Frais de communication (dans la limite de 50 % du budget total de communication de l'évènement)
- Location de matériel

## Critères d'éligibilité

Toutes les associations de droit marocain opérant dans les secteurs de la culture et des arts, sont éligibles à l'appel à candidature.

Seront valorisés, les projets :

- **Inclusifs** : qui considèrent les communautés et environnements locaux. Une attention particulière sera portée aux projets participatifs, tournés vers les citoyen.ne.s de leurs régions
- **Pédagogiques** : qui proposent des temps d'échanges, initient un dialogue ou prévoient des ateliers publics. Les projets imaginés en collaboration avec des écoles, des collectifs ou associations de soutien aux minorités et agissant contre l'exclusion sociale, économique ou de genre
- **Collaboratifs** : qui coopèrent avec la scène artistique locale, et sont soucieux d'apporter une exigence artistique

Une candidature requiert le dépôt dans les délais du formulaire présent, dûment complété, et des pièces à fournir mentionnées dans ce même formulaire. En cas d'acceptation de leur dossier, les bénéficiaires de la subvention du Service de Coopération et d'Action Culturelle s'engagent :

- **à transmettre avant le début de l'action un dossier complet et conforme** de demande de subvention comprenant un RIB, les statuts de l'association, la liste à jour des membres du bureau, le récépissé de dépôt en préfecture de l'association, un budget global et plan d'emploi prévisionnel de la subvention ainsi que le bilan moral et le compte-rendu d'emploi de la dernière action subventionnée par le SCAC. Tous ces documents doivent être traduits en français.
- à mentionner le nom de l'Ambassade de France au Maroc parmi leurs partenaires ;
- à mettre le logo de l'Ambassade de France sur **tous les supports de communication** relatifs à l'action (site internet, plaquettes, affiches, actes, etc.)
- à produire avant le 31 décembre 2020 le bilan financier réel en dépenses et en recettes de l'action (budget global et plan d'emploi de la subvention) ;
- à fournir un bilan moral.

**L'appel à projets est lancé le lundi 2 décembre 2019, et ouvert jusqu'au jeudi 23 janvier 2020.**

Pour déposer une candidature, vous devrez envoyer un dossier à l'Institut français de votre région, par email :

**Oujda**

Pierre Mateo: [pierre.mateo@institutfrancais-maroc.com](mailto:pierre.mateo@institutfrancais-maroc.com)

**Tanger**

Rachid Chlieh: [rachid.chlieh@institutfrancais-maroc.com](mailto:rachid.chlieh@institutfrancais-maroc.com)

**Tétouan**

Christophe Roussin: [christophe.roussin@institutfrancais-maroc.com](mailto:christophe.roussin@institutfrancais-maroc.com)

**Meknès**

Mohamed Beyoud: [mohamed.beyoud@institutfrancais-maroc.com](mailto:mohamed.beyoud@institutfrancais-maroc.com)

**Fès**

Brahim Zarkani: [brahim.zarkani@institutfrancais-maroc.com](mailto:brahim.zarkani@institutfrancais-maroc.com)

**Kénitra**

Pierre-Hubert Touchard: [pierre-hubert.touchard@institutfrancais-maroc.com](mailto:pierre-hubert.touchard@institutfrancais-maroc.com)

**Rabat**

Mounia Lazrak: [mounia.lazrak@institutfrancais-maroc.com](mailto:mounia.lazrak@institutfrancais-maroc.com)

**Casablanca**

Antoine Godard: [antoine.godard@institutfrancais-maroc.com](mailto:antoine.godard@institutfrancais-maroc.com)

**El Jadida**

Said Allibou: [said.allibou@institutfrancais-maroc.com](mailto:said.allibou@institutfrancais-maroc.com)

**Marrakech**

Naomi Hakimi: [naomi.hakimi@institutfrancais-maroc.com](mailto:naomi.hakimi@institutfrancais-maroc.com)

**Essaouira**

Louisa Babaci : [louisa.babaci@institutfrancais-maroc.com](mailto:louisa.babaci@institutfrancais-maroc.com)

**Agadir**

Rebecca Bouillou: [rebecca.bouillou@institutfrancais-maroc.com](mailto:rebecca.bouillou@institutfrancais-maroc.com)

Et à la **Direction Générale de l'Institut français du Maroc**

Thibaud Retailleau : [cooperationculturelle@institutfrancais-maroc.com](mailto:cooperationculturelle@institutfrancais-maroc.com)

**Ouverture de l'appel à projet**

Lundi 2 décembre 2019

**Date limite du dépôt des demandes**

Jeudi 23 janvier 2020

**Une commission de sélection des dossiers se réunira au mois de février 2020, les résultats seront transmis par mail à l'issue de la commission.**

## ANNEXE 1 – PIÈCES JUSTIFICATIVES

### A remplir obligatoirement et à joindre au dossier de candidature

- dossier de présentation de l'action
- budget global détaillé de l'opération indiquant les cofinancements acquis ou demandes en cours (le document type présentant les données budgétaires requises figure, ci-dessous)
- plan d'emploi prévisionnel de la subvention précisant la nature et l'utilisation prévue
- Bilan financier et moral du dernier soutien SCAC ou IfM

*NB : les candidats peuvent ajouter en complément du dossier tous les documents qu'ils jugent importants pour présenter leur projet (affiches, plaquettes, etc.)*

**Il est impératif que le budget soit équilibré, le total des dépenses doit être égal à celui des recettes (A = B)**

Exemple

Dépenses / coûts		Recettes / financement		
Communication	10 000	Banque Mécène	Montant acquis	Montant sollicité/demande en cours
Défraiements	6 500	Soutien Wilaya	8 300	15 000
Transports	25 000	Fonds propre association	7 000	
...	650	Entreprise ABC		3 040
...	890	Nom financeur ...		
...	...	SCAC	7 700	
		Valorisation apports en nature entreprise x		900
		Site IFM (valorisation apport en nature, ...)	1 100	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>43 040</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>43 040</b>	

Dépenses / coûts		Recettes / financement		
Type de dépense 1	montant correspondant	Nom financeur 1	Montant acquis	Montant sollicité/demande en cours
Type de dépense 2	montant correspondant	Nom financeur 2	Montant acquis	Montant sollicité/demande en cours
Type de dépense 3	montant correspondant	Nom financeur 3	Montant acquis	Montant sollicité/demande en cours
Type de dépense 4	montant correspondant	Nom financeur 4	Montant acquis	Montant sollicité/demande en cours
Type de dépense 5	montant correspondant	Nom financeur ...	Montant acquis	Montant sollicité/demande en cours
Type de dépense ...	montant correspondant	SCAC	Montant acquis	Montant sollicité/demande en cours
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>A</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>B</b>	